logo_ne

DÉPARTEMENT DE La formaton,

de la digitalisation et des sports

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Année-s d’enseignement concernée-s

**Avenant à la décision d'engagement provisoire**



Le présent avenant fait partie intégrante de la décision d'engagement provisoire signée le

entre d’une part Nom et adresse de l'intéressé-e :

Madame  Monsieur

et, d’autre part, L’autorité d’engagement :

Le présent avenant est valable dès le

le poste qui vous est confié comprend

*(pour les années 9 à 11 : sous réserve de l'organisation définitive des classes à la rentrée scolaire)* :

      période-s hebdomadaire-sà l'indice

      période-s hebdomadaire-sà l'indice

      période-s hebdomadaire-sselon la charge horaire en annexe.

Il se compose (***ne pas remplir si la charge horaire est en annexe***) :

d'enseignement général; cas échéant, dans la-les discipline-s ou activité-s suivante-s :

*(ex : EPS, 2 période-s hebdomadaire-s à l'indice 30)*

,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

d’appui,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

de soutien ;

pédagogique,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

par le mouvement,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

langagier,  période-s hebdomadaire-s à l'indice      ;

, période-s hebdomadaire-s à l'indice     .

**L'autorité scolaire :**

*(L'autorité scolaire est en principe représentée par le-la président-e et le-la secrétaire ou par un-e membre de la direction d'école).*

Lieu et date :       , le

Lieu et date :       , le

L'enseignante-e :

Lieu et date:       , le

Le présent formulaire dûment complété est établi en trois exemplaires :

- pour l'enseignant-e engagé-e ;

- pour l'autorité scolaire communale ou intercommunale ;

- pour le service de l'enseignement obligatoire, rue de l’Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.